

En 2016, participons à la vie de l'Église !

Comment et combien donner ?

Merci de renvoyer ce bon de soutien accompagné de votre participation à l'aide de l'enveloppe jointe. Le montant de votre don est bien entendu laissé à votre appréciation. **L'Église suggère de donner l'équivalent de 1 à 2 % de votre revenu annuel, mais toute participation, aussi modeste soit-elle est précieuse.**

OUI, je soutiens l'Église en Lot-et-Garonne !

Je verse : 50 € 100 € 150 €
 200 € 300 € Autre..... €

par chèque (à l'ordre de l'Association diocésaine)

en espèces (à remettre directement à votre paroisse)

Je choisis le prélèvement automatique

Je fais un don en ligne :

<http://www.eveche.fr/catholique-agen-dons/>

Conformément à la loi du 6/1/78 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, vous conservez un droit d'accès et de rectification sur notre fichier. Le diocèse s'engage à ne pas céder à des fins commerciales toute information vous concernant.

Message de M^{gr} Herbreteau

Madame, Monsieur,



Voici venu le temps de la collecte du Denier de l'Église.

Vous le savez, votre don nous est indispensable. Les moyens financiers sont en effet importants pour l'annonce de la Bonne Nouvelle. Sans eux, quelles possibilités aurions-nous de faire connaître l'Évangile du Christ ?

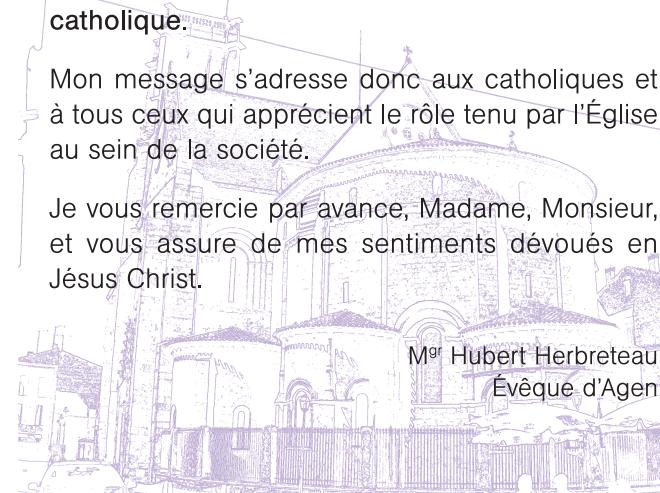
A quoi servent vos dons ? Le diocèse doit assurer un traitement à tous les prêtres et, aujourd'hui, nous devons aussi compter sur un personnel de laïcs salariés pour l'animation pastorale en paroisse et dans les établissements de l'enseignement catholique. Les besoins de notre Église diocésaine sont donc grands et nous ne pouvons compter que sur votre générosité.

Il vous arrive parfois de recourir aux services de l'Église. L'Église, elle, a toujours besoin de vous, de vos dons, aujourd'hui encore plus qu'hier !

Donner à l'Église, c'est non seulement la faire vivre, mais c'est également signifier votre appartenance et votre soutien à la communauté catholique.

Mon message s'adresse donc aux catholiques et à tous ceux qui apprécient le rôle tenu par l'Église au sein de la société.

Je vous remercie par avance, Madame, Monsieur, et vous assure de mes sentiments dévoués en Jésus Christ.



Impression ICA concept

Denier 2016

Diocèse d'Agen



Les Prêtres
sont présents...



... quand
vous avez
besoin
d'eux



... aujourd'hui
ce sont eux

... qui ont besoin de vous !



Je souhaite répartir mon denier de l'Église sur l'année

(par prélevement automatique)

Bulletin de soutien régulier, j'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever la somme de :

15 € 20 € 30 € 50 € Autre.....€

Chaque mois Chaque trimestre À compter du 01/...../2016

au profit de l'Association Diocésaine d'Agen - 5, rue Roger Johan - 47000 AGEN

Donner tous les mois en optant pour le prélevement automatique, nous aide à couvrir les dépenses tout au long de l'année.

Pensez à la déduction fiscale !

je veux donner	je fais un chèque de	je déduis
50	150	100
100	300	200
200	600	400
350	1050	700

Nom et adresse de l'établissement du compte à débiter

Agence :
Adresse :

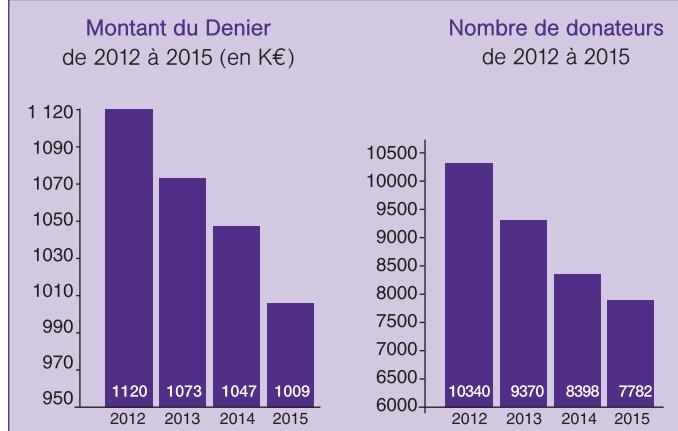
Code Postal :
Ville :

Très important
N'oubliez pas de joindre à cet imprimé un Relevé d'Identité Bancaire
N° national d'émetteur
427 773



Vos prêtres ont besoin de vous !

Évolution du montant du denier et du nombre de donateurs entre 2012 et 2015.



Pourquoi la quête ? Pourquoi le denier ?

Le Denier sert à couvrir les traitements et salaires des prêtres et du personnel laïc.

Les quêtes quant à elles permettent d'entretenir nos églises et presbytères et de faire face aux charges (assurances, taxe foncière, chauffage, électricité, téléphone, entretien, essence des prêtres, eau, fleurs, cierges de cérémonie, vin, hosties etc.)

Notre objectif 2016 est d'arriver à équilibrer le Denier par rapport aux traitements et salaires soit 1.150.000 €

Une possibilité pour arriver à cet équilibre est de "parrainer" des nouveaux donateurs. Comment ? En parlant du Denier dans votre entourage familial ou amical.

Il est bon de rappeler que l'Église du Lot-et-Garonne ne vit que de vos dons.

Elle ne perçoit aucune subvention, ni de l'État, ni du Vatican. Il est donc essentiel de poursuivre le geste de nos aînés afin de permettre à tous de bénéficier de la présence de l'Église dans les moments importants de notre vie.

Le Denier permet d'assurer le traitement de tous nos prêtres et de nos deux séminaristes avec leurs assurances sociales.

Le Denier permet également de rémunérer les laïcs soit 12,5 équivalents temps plein pour l'évêché (économat, secrétariat de l'évêque, communication, archives, gouvernante de l'évêché, catéchèse, pastorale des jeunes, etc. Il y a également le salaire des secrétaires de paroisses, soit environ 10 équivalents temps plein pour 26 paroisses. Le total des traitements des prêtres et salaires des laïcs sur 2015 a été de 1.150.000 euros, charges comprises. Compte tenu de la collecte de 1.009.000 euros en 2015 nous avons eu un déséquilibre de 141.000 euros.

Soutenir l'Église, c'est aussi lui donner les moyens de continuer à mener ses nombreuses missions : la célébration des événements familiaux, l'animation des lieux d'accueil et d'écoute, le catéchisme, les groupes de partage, les activités de loisirs proposées aux enfants, la formation des chrétiens et des futurs prêtres.

Nous savons que votre générosité est grande et nous vous remercions infiniment pour votre soutien depuis des années.

Sans votre participation, votre Église ne peut pas poursuivre son œuvre d'évangélisation dans notre monde qui en a pourtant tellement besoin !

Retrouvez toute la vie du diocèse sur le site : <http://catholique-agen.cef.fr>